



Débats sur la transition énergétique : les bons comptes font les bons amis

Mme Batho, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, a publié mardi 29 janvier 2013 le "Tableau de bord de la mise en œuvre de la feuille de route pour la transition écologique". Elle y insinue que le gouvernement a rejeté toutes les demandes de permis identifiées gaz de schiste alors qu'il n'en est rien.

Madame la Ministre de l'Écologie semble considérer, dans le "Tableau de bord de la mise en œuvre de la feuille de route pour la transition écologique" *, que **le rejet des demandes de permis concernant l'exploration des gaz de schiste et la fracturation hydraulique est un préalable au débat national sur la transition écologique. Nous l'approuvons pleinement.**

Mais ou bien Madame la Ministre ne sait pas compter, ou bien elle est mal renseignée par ses services : il y avait 102 demandes en cours dont 46 classées "gaz et/ou huile de roche-mère" par le Conseil Général de l'Économie, de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies et le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, dans leurs rapports conjoint ** de février 2012. Il y a donc eu « **rejet de 7 des demandes** » et non pas « **rejet des 7 demandes** » comme indiqué de manière erronée dans ce tableau de bord en page 1 point 5.

Il reste donc 39 demandes à rejeter pour les mêmes raisons, sans parler des permis déjà accordés indument comme ceux "des Moussières" et "de Gex". A cet égard le cas des demandes dites "de Blyes" et de "Gex Sud" est emblématique : leur addition recoupe presque exactement le périmètre de la demande "de Lyon -Annecy", qui fait partie des 7 rejetées. Et pourtant les précédentes resteraient toujours recevables, alors même que la demande "de Blyes" fait explicitement référence aux gaz de schiste ? Prime à la langue de bois des pétitionnaires, copinage ou inconséquence ?

Nous exigeons que le tableau de bord soit corrigé en indiquant

- **la nécessité de rejeter toutes les demandes de permis d'exploration identifiées gaz et huiles de roche mère sur le rapport de février 2012.**
- **la nécessité d'étudier la régularité, vis à vis de la loi sur la fracturation hydraulique, des objectifs réels des permis d'exploration accordés.**
- **un calendrier pour leur rejet, au-delà des 7 demandes de permis déjà rejetées.**

C'est cette exigence que nous comptons porter dans tous les débats sur la transition énergétique.

* *Tableau de bord de la mise en œuvre de la feuille de route pour la transition écologique - Janvier 2013*

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Tableau_de_bord.pdf

** *Rapports 2011/04/CGIET/GE, 2011/26/CGIET/GE, CGEDD 007612-01 et CGEDD 007612-03, Annexe 3 page 140*

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/docfra/rapport_telechargement/var/storage/rapp_orts-publics/114000226/0000.pdf

COMMUNIQUE DE PRESSE - vendredi 1 février 2013

RESEAU RHONALPIN DES COLLECTIFS OPPOSES À L'EXPLOITATION DES GAZ ET HUILES DE SCHISTE

Ardèche : Jean Louis Chopy - 04 75 36 72 83
coordination@stopaugazdeschiste07.org
<http://www.stopaugazdeschiste07.org>

Rhône : Nicolas de Metz - 06 79 55 45 62
stopaugazdeschiste69@gmail.com
<http://stopgazdeschiste.org/>

Isère : Robert Pilli - 06 31 79 33 92
carskool@free.fr
<http://stopgazdeschiste.org/38>

Haute Savoie : Martine Feraille - 06 68 31 98 50
feraille@me.com
<http://accueil.ngds74.info/>

Ain : Etienne Arbez - 06 71 99 33 35
arbeze@orange.fr
<http://stopgazdeschiste.org/01>

Drôme : Michel - Philippe Perin - Dureau : 06 85 32 18 06
perin.dureau.mp@gmail.com
<http://www.nonaugazdeschistedrome.org>
Mireille Bertaux
mireille.bertaux@yahoo.fr

LES COLLECTIFS RHONALPINS OPPOSES À L'EXPLOITATION DES GAZ ET HUILE DE SCHISTE

Les "Stop aux gaz et huile de schiste" se composent essentiellement des nombreux collectifs citoyens locaux qui se sont organisés pour lutter contre cette menace, mais aussi d'associations, d'organisations syndicales, de collectivités locales et d'organisations politiques.

Créés à partir de janvier 2011, ils veulent affirmer leur refus de l'exploration et de l'exploitation des gaz et huile de schiste, qu'elles soient expérimentales ou industrielles. Ils dénoncent :

- o Les conséquences environnementales désastreuses (pollution des réserves d'eau potable, du sol et des sous-sols) et la destruction des paysages
- o Les ravages socio-économiques (agriculture, tourisme,...),
- o Les atteintes irréversibles à la santé (produits mutagènes, reprotoxiques ou cancérigènes).
- o L'aberration énergétique et la fuite en avant que ce choix représente à l'heure de la lutte contre le changement climatique,

Mouvement citoyen rhonain

